**Conférence d’examen de la Convention sur les armes à sous-munitions**

**25 au 27 novembre 2020**

**Déclaration du Canada –** [**Point à l’ordre du jour no 9**](https://undocs.org/fr/CCM/CONF/2020/1)**: Situation financière de la Convention**

Monsieur le Président,

Nous vous remercions des efforts que vous faites pour poursuivre la discussion avec les États parties sur le sujet critique des arriérés et pour les inviter à régler leurs contributions en temps voulu.

Nous appuyons entièrement la démarche que vous proposez dans le document « Éléments sur des mesures propres à garantir le caractère prévisible et durable des contributions financières ».

Proposées individuellement, certaines de ces mesures auraient pu sembler problématiques. Toutefois, nous sommes d’avis que, proposées dans leur ensemble, ces mesures constituent un moyen équitable de répartir la responsabilité de la santé financière de la Convention entre tous les États parties, qu’ils règlent leurs contributions annuelles à temps ou en retard.

Un tel équilibre est essentiel pour garantir la viabilité de la Convention en dépit des paiements en retard, et nous estimons que les mesures proposées fournissent des incitatifs raisonnables pour que tous les États règlent intégralement leurs contributions dans les délais prévus.

Cette démarche est essentielle au bon fonctionnement de la Convention et à la réalisation de son objectif de mettre un terme à la souffrance humaine et aux pertes de vies humaines causées par les armes à sous-munitions.

Merci.